

Surveillance du benzène en Guyane

Etude préliminaire 2015-2017

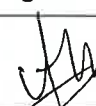


Campagne de mesures des BTEX dans la ZUR et la ZR

Cayenne – Kourou (2015)

Avertissement

Les informations contenues dans ce rapport traduisent la mesure d'un ensemble d'éléments à un instant donné t, caractérisé par des conditions climatiques propres.

L'ORA de Guyane ne saurait être tenu pour responsable des événements pouvant résulter de l'interprétation et/ou de l'utilisation des informations faites par un tiers.

	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom	Alexandre GATINEAU	Kathy PANECHOU-PULCHERIE	Rodolphe SORPS
Qualité	Chargé d'études	Directrice	Président
Visa			

ORA de Guyane

Immeuble EGTRANS INTERNATIONAL

ZI de Dégrad-des-Cannes

97343 Cayenne cedex

Tel : 05 94 28 22 70 - Fax : 05 94 30 32 58

www.ora-guyane.org

Contexte et objectifs

Afin de répondre à la directive européenne n°2008/50/CE, la surveillance du benzène en Guyane nécessite une étude préliminaire des concentrations sur 3 ans. Depuis 2014, la surveillance du benzène a donc commencé à l'aide de préleveurs passifs, en échantillonnant à minima 14% de l'année (soit 52 jours). Le but étant de confronter les résultats obtenus aux normes environnementales.

Matériels et méthodes

Les prélèvements s'effectuent grâce à des préleveurs passifs : des tubes Radiello code 145. Après 14 jours d'exposition à l'air ambiant, ils sont envoyés au laboratoire GIE-LIC en Alsace pour être analysés en respectant des normes imposées.



Sites de mesures

Pour représenter la ZUR (voir Annexe), le site de prélèvement choisi se situe dans l'enceinte du collège Auxence Contout à Cayenne. Quant à la ZR, le site se trouve au lycée Gaston Monnerville à Kourou.

Résultats

Les prélèvements furent répartis sur 7 campagnes de 14 jours chacune, réparties de février à décembre afin d'être représentatif de toute l'année. Le tableau ci-dessous montre la moyenne annuelle de Cayenne et de Kourou par rapport aux normes en vigueur.

	Cayenne ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Kourou ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	objectif annuel de qualité ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	valeur limite annuelle ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	seuil d'information inférieur ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	seuil d'information supérieur ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Benzène	0.5	0.5	2	5	2	3.5

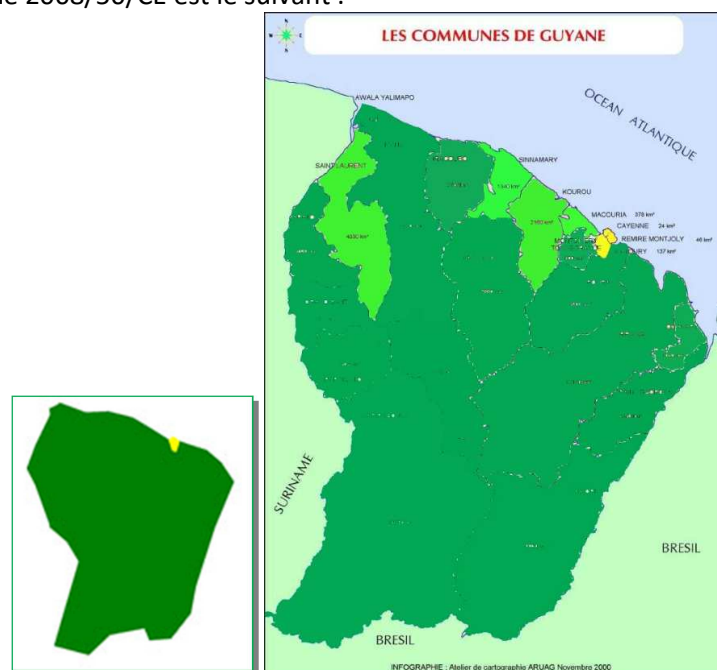
Conclusion

Sur l'année 2015, les concentrations en benzène en Guyane répondent à toutes les normes environnementales actuelles. L'étude préliminaire se poursuivra en 2016.

Annexe

Zonage de la Guyane au 1^{er} Janvier 2010

Le zonage applicable au 01/01/2010 retenu pour la Guyane à l'occasion de la mise en œuvre de la directive européenne 2008/50/CE est le suivant :



- La ZUR (Zone urbaine régionale, 50 000 à 250 000 habitants) représenté en jaune comprend 3 communes Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury et compte plus de 100 000 habitants.
- La ZR (Zone rurale, inférieure à 50 000 habitants) représenté en vert comprend 19 communes constituants 5 unités urbaines qui sont :
 - St-Laurent-du-Maroni
 - Kourou
 - Macouria
 - Sinnamary
 - les autres communes

Résultats des concentrations mesurées en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ par campagne et par ville

	Campagne 1	Campagne 2	Campagne 3	Campagne 4	Campagne 5	Campagne 6	Campagne 7
Cayenne	0.5	0.5	0.8	0.4	0.6	0.5	0.4
Kourou	0.2	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4